



Unité Chargée du Respect des Normes Environne- mentales et Sociales (URNES)

Bureau d'Audit et des Enquêtes (OAI)

Rapport Annuel 2022

Table de matières

3	Avant-propos
4	Introduction
5	Faits marquants 2022
6	Activité liée aux dossiers
21	IAMnet
25	Sensibilisation
27	Renforcement institutionnel
29	A propos de l'URNES
33	Annexe

Avant-propos

Quelle année 2022 pour l'Unité de chargée du respect des normes environnementales et sociales (URNES) ! Alors que nous sortons de plusieurs années de limitations dues à la pandémie, au cours desquelles l'URNES, qui fait partie du Bureau de l'audit et des investigations (OAI) du PNUD, a été contrainte de mener ses activités virtuellement, à distance sociale ou avec des partenaires locaux, nous célébrons les opportunités qu'un monde récemment rouvert nous offre, à nous et à la communauté internationale du développement dans son ensemble. Nous sommes extrêmement fiers du travail que l'équipe de l'URNES a pu accomplir en 2022, et nous espérons que ce rapport transmet à la fois cette reprise et les initiatives en expansion de l'URNES pour 2022-2023.

En octobre, l'URNES a accueilli la 19^e réunion annuelle de l'IAMnet dans un format hybride inédit à New York, réunissant 150 praticiens de l'IAMnet du monde entier pour discuter des questions émergentes et urgentes pour les mécanismes de responsabilité indépendants. Nous avons mené des actions de sensibilisation et participé à un certain nombre d'événements de formation de haut niveau et, pour la première fois, nous avons réuni des mécanismes de responsabilité existants et naissants de l'ensemble du système des Nations Unies afin de commencer à créer une communauté de pratique pour le soutien et l'apprentissage interinstitutions. Nous avons avancé dans la planification de nos mandats proactifs et consultatifs, afin d'être en mesure de mener notre première enquête proactive et de publier notre première note consultative en 2023. Dans le cadre de ces nouvelles initiatives, nous avons continué à traiter de nombreux dossiers dans le monde entier en leur accordant la priorité et l'attention qu'ils requièrent de la part du mécanisme indépendant de responsabilité du PNUD. Nous avons également presque achevé le processus de révision des directives de l'URNES en matière d'enquête, que nous souhaitons finaliser d'ici la mi-2023. Nous pensons que ces nouvelles directives constitueront un exemple de premier plan sur la manière de mener des examens indépendants, transparents, efficaces et accessibles de la chargée du respect des normes environnementales et sociales. Enfin, nous avons accueilli plusieurs nouveaux membres au sein de l'équipe de l'URNES, ce qui nous a permis d'élargir notre pool d'agents de conformité et de mieux répondre aux demandes que notre charge de travail génère.

Nous vous invitons à lire notre rapport annuel 2022 et espérons que vous apprécierez les résumés et les réflexions de la florissante année 2022 de l'URNES!

Paul Goodwin

Chef d'unité, Unité de chargée du respect des normes environnementales et sociales

Richard Bissell

Responsable de la conformité, Unité de chargée du respect des normes environnementales et sociales

Moncef Ghrib

Responsable du Bureau de l'audit et des investigations

Introduction

L'objectif de ce rapport annuel est de fournir aux parties prenantes d'URNES, y compris le reste du PNUD, les plaignants des cas, la société civile, les donateurs, les universitaires et toute autre parties prenantes, des informations sur le mandat, les activités et le fonctionnement d'URNES.

La mission du URNES

L'Unité Chargée du Respect des Normes Environnementales et Sociales (URNES), située au sein du bureau indépendant d'audit et d'enquête du PNUD, enquête sur les allégations de non-respect des standards sociaux et environnementaux du PNUD et d'autres normes pertinentes issues des communautés affectées par les activités soutenues par le PNUD, et recommande des mesures pour remédier aux dommages causés à l'environnement ou aux communautés concernées.

Le PNUD a créé URNES afin de garantir sa responsabilité envers les individus et les communautés, et de fournir aux personnes affectées par les activités soutenues par le PNUD un système efficace d'enquête indépendante sur les allégations de non-respect de ses engagements sociaux et environnementaux.

L'objet du SECU est d'assurer la responsabilité pour les individus et des communautés avec lesquels nous travaillons. Il est important que ces voix soient entendues et que le PNUD ait l'occasion de répondre aux questions qu'elles ont soulevées.

Achim Steiner—Administrateur du PNUD

Faits marquants 2022

De la première fois que l'URNES a accueilli la réunion annuelle de l'IAMnet aux visites de terrain et autres activités de renforcement institutionnel, 2022 a été une année bien remplie pour l'URNES.

Au 31 décembre 2022, l'URNES avait 10 dossiers actifs, dont cinq en phase de détermination de la recevabilité ou d'enquête (Myanmar, Inde, Colombie, Afrique du Sud et Macédoine du Nord), et cinq en phase de suivi (Malawi, Jordanie, Cameroun, Maurice, Kirghizstan). Cette année, l'équipe de l'URNES a effectué deux missions en Inde et en Colombie afin d'interroger les parties prenantes et de recueillir des éléments de preuve. La URNES a également publié quatre décisions de recevabilité, un rapport d'enquête final et deux rapports de suivi intermédiaires.

Outre l'activité liée aux dossiers, l'URNES a accueilli la réunion annuelle de l'Independent Accountability Network (IAMnet) à New York, laquelle a rassemblé plus de 100 participants, en personne et virtuellement, représentant 29 mécanismes indépendants de responsabilité. La URNES a poursuivi ses activités de sensibilisation et de renforcement institutionnel en partenariat avec des organisations internationales, notamment le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, le Partenariat GRAM (Grievance Redress and Accountability Mechanism) et la Coalition Arab Watch.

Enfin, l'URNES a publié le premier projet de révision de ses directives en matière d'enquête pour une période de consultation publique au cours du troisième trimestre 2022. La URNES prévoit de publier la version finale de ces directives, ainsi que les politiques et procédures associées, en 2023.



10

dossiers actifs au total

5 dossiers en phase
d'admission/enquête et 5
dossiers en phase de suivi



2

**nouveaux dossiers
enregistrés**

en Afrique du Sud et
en Macédoine du
Nord

4

**déterminations de
la recevabilité**

3

**événements de
sensibilisation**

Incluant le Journée des
OSC lors la Réunion Annuelle
de l'IAMnet

2

**rapports de suivi
intermédiaires**

pour les dossiers du
Malawi et du
Cameroun

1

**rapport d'enquête
final**

pour un dossier au
Kirghizistan





**ACTIVITÉ LIÉE AUX
DOSSIERS**

Résumé

Dossier	Pays	Nom du projet	Statut	Plaignant (e)
SECU0005	Malawi	Malawi national registration and identification system	Suivi	Organisation communautaire (confidentiel)
SECU0007	Jordanie	Mitigating the impact of the Syrian refugee crisis on Jordanian vulnerable host communities' and 'Improving solid waste management and income creation in host communities'	Suivi	Dibeen Association for Environmental Development
SECU0008	Cameroun	Integrated and transboundary conservation of biodiversity in the basins of the republic of Cameroon	Suivi	Les individus du peuple Baka
SECU0010	Myanmar	Integrated protected area land and seascape management in Tanintharyi (ridge to reef)	Enquête	Communautés de la région de Lenya et Monorone
SECU0012	Maurice	Mainstreaming biodiversity into the management of the coastal zone in the Republic of Mauritius	Suivi	Aret Kokin Nu Laplaz (AKNL)
SECU0014	Inde	Enhancing climate resilience of India's coastal communities	Enquête	Democratic Traditional Fishers Workers Forum (DTFWF), Fridays for Future Andhra Pradesh (FFF AP)
SECU0015	Kirghizstan	Socio-economic development of communities around radioactive sites in Kyrgyzstan	Suivi	Résidents de Kadji-Sai
SECU0016	Iraq	Funding facility for stabilization	Classée (inéligible)	Résidents de Fallujah
SECU0017	Colombie	Sector privado y agenda 2030	Enquête	Resguardo Siona Buenavista
SECU0018	PAPP	PAPP transboundary wastewater management in Attil / Tulkarem governorate	Classée (inéligible)	Organisation communautaire (confidentiel)
SECU0019	Mozambique	Mozambique recovery facility	Classée (inéligible)	Lukas Schiebe de LevasFlor
SECU0020	Afrique du Sud	MoU between UNDP and Musina-Makhado Special Economic Zone	Enquête	Earthlife Africa et Living Limpopo
SECU0021	Macédoine du Nord	Integrated climate-resilient transboundary flood risk management in the Drin River basin in the West	Détermination de l'éligibilité	Ohrid SOS

Détermination
 Enquête
 Suivi
 Classée

SECU0005 | Malawi

Statut: Suivi

Projet: Malawi National Enregistrement and Identification System



En octobre 2017, la SECU a reçu une plainte du Malawi relative au projet de système national d'enregistrement et d'identification du Malawi soutenu par le PNUD. La plainte alléguait que le bureau national du PNUD au Malawi n'avait pas accordé une attention suffisante aux préoccupations essentielles liées au travail et aux droits de l'homme lors de la préparation et de la mise en œuvre du projet.

En mars 2020, l'administrateur a publié sa décision ordonnant au bureau national de veiller à ce que tous les processus de passation de marchés incluent les exigences des normes sociales et environnementales, et à ce que les entrepreneurs soient informés et supervisés pour mettre en œuvre les mesures nécessaires pour se conformer à ces normes. En outre, il a demandé



Cartes d'identité

au personnel du PNUD de veiller à ce que les normes de travail liées aux normes sociales et environnementales soient appliquées de manière adéquate aux futurs projets du PNUD.

En réponse à cette décision, le PNUD Malawi a préparé un plan de réponse de la direction décrivant les principales mesures à prendre pour donner suite à la décision de l'administrateur. En novembre 2022, la SECU a publié un rapport de suivi intermédiaire évaluant les progrès réalisés par le PNUD au Malawi dans la mise en œuvre du plan. La SECU continuera à surveiller l'application des normes sociales et environnementales à la dernière phase du projet de système national d'enregistrement et d'identification, qui se concentre sur l'enregistrement des mineurs et propose d'utiliser les écoles comme centres d'enregistrement et les enseignants comme agents d'enregistrement. La SECU prévoit de publier un rapport de suivi actualisé en 2023.

Calendrier du processus d'enquête



SECU0007 | Jordanie

Statut: Suivi

Projet: Mitigating the impact of the Syrian refugee crisis on Jordanian vulnerable host communities



En juin 2018, une ONG basée en Jordanie a déposé une plainte concernant la construction d'une station de gestion et de transfert des déchets dans la région de Jerash, dans le cadre d'un projet du PNUD Jordanie visant à améliorer la gestion des déchets solides. En décembre 2019, la SECU a publié son rapport d'enquête final. Le rapport indique que le PNUD Jordanie n'a pas mené de procédure d'examen social et environnemental approfondi.

L'administrateur du PNUD a publié sa décision en juin 2020, établissant des actions de suivi pour répondre aux recommandations de la SECU, telles que la



Site d'abattage d'arbres

sensibilisation de l'ensemble du personnel du bureau national à l'importance des normes sociales et environnementales du PNUD, et pour assurer le respect de ces normes dans tous les projets.

L'équipe de la SECU continue de surveiller la mise en œuvre de la décision de l'administrateur. En décembre 2021, le PNUD Jordanie était en train de redéfinir le projet et d'élaborer les cadres appropriés pour garantir un examen des risques sociaux et environnementaux et des processus de consentement préalable, libre et éclairé. La SECU prévoit de publier un rapport de suivi en 2023.

Calendrier du processus



SECU0008 | Cameroun

Statut: Suivi

Projet: Integrated and Transboundary Conservation of Biodiversity in the Basins of the Republic of Cameroon



En août 2018, Survival International, une ONG internationale axée sur les droits des peuples autochtones, a déposé une plainte au nom du peuple Baka vivant dans le village de Zoulabot Ancien au Cameroun. Le plaignant a affirmé que, dans le cadre de projets soutenus par le PNUD dans la région, les Baka ont été illégalement expulsés de leurs terres forestières, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des zones officiellement protégées, entre autres préoccupations.

En septembre 2020, la SECU a soumis le rapport d'enquête final à l'administrateur du PNUD. La décision de l'administrateur demandait au PNUD

Cameroun de reformuler le projet d'une manière conforme aux recommandations de la SECU, afin d'assurer une conformité totale avec les normes sociales et environnementales.



Village de Zoubalot Ancien, Cameroun

En avril 2021, le PNUD Cameroun a préparé une réponse de la direction indiquant les mesures à prendre en réponse à chaque recommandation du rapport. En septembre 2021, la SECU a publié un rapport de suivi intermédiaire évaluant les progrès du PNUD Cameroun dans la mise en œuvre de la réponse de la direction. La SECU a constaté des limites dans le plan d'engagement des parties prenantes et dans les processus de consentement préalable, libre et éclairé. La SECU a demandé des documents supplémentaires pour évaluer la conformité avec la décision de l'administrateur. La SECU publiera un deuxième rapport de suivi en 2023.

Calendrier du processus



SECU0010 | Myanmar

Statut: Enquête

Projet: Integrated Protected Area Land and Seascape Management in Tanintharyi (Ridge to Reef)



En août 2018, la Conservation Alliance Tanawthari (CAT) a déposé une plainte au nom des communautés autochtones karen de la région de Tanintharyi au Myanmar. Les plaignants ont allégué que la mise en œuvre du projet de zone protégée « Ridge to Reef » du PNUD à Tanintharyi violerait leur droit au consentement préalable, libre et éclairé et les droits des déplacés internes (PDI) et des réfugiés à retourner dans les zones d'où ils ont été déplacés par un conflit armé.

En octobre 2018, le PNUD Myanmar a suspendu le projet pour une durée indéterminée en réponse aux problèmes et préoccupations soulignés dans la plainte. L'équipe

de la SECU s'est rendue au Myanmar en juillet 2019 pour interroger les parties prenantes et recueillir des éléments de preuve.

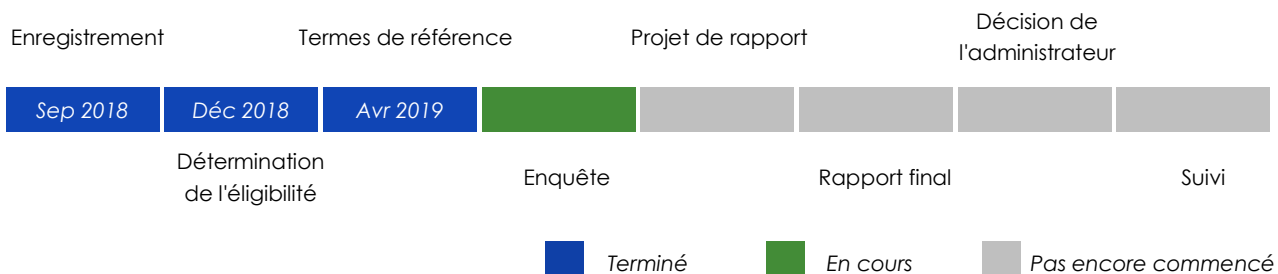


L'équipe d'enquêteurs de l'URNES effectue une visite sur place

Un deuxième voyage prévu au Myanmar a été annulé en février 2020. En conséquence, l'équipe de la SECU a divisé l'enquête en deux phases afin de progresser sur le dossier autant que possible.

En février 2022, la SECU a publié la première partie du rapport d'enquête consacrée aux communautés intérieures. Compte tenu de la situation actuelle sur le terrain, la SECU ne sollicite pas de commentaires sur ce projet et ne fixe pas de date limite pour recevoir des réactions à ce stade.

Calendrier du processus



SECU0012 | Maurice

Statut: Suivi

Projet: Mainstreaming biodiversity into the management of the coastal zone in the Republic of Mauritius



En mars 2019, l'AKNL (Aret Kokin Nu Laplaz), un réseau d'ONG situé à Maurice, a déposé une plainte auprès de la SECU. Les plaignants ont affirmé que le projet du PNUD ne protégeait pas les zones environnementales sensibles et violait plusieurs des normes sociales et environnementales du PNUD, compte tenu des permis de développement délivrés par le gouvernement.

En octobre 2020, la SECU a soumis le rapport d'enquête final à l'administrateur du PNUD. La SECU a constaté que le PNUD Maurice comprenait les exigences des normes sociales et environnementales ;



Zone environnementale sensible

toutefois, l'analyse n'a pas tenu compte de l'expérience passée de Maurice en matière d'incitations environnementales ni des avertissements sur les risques formulés lors des consultations avec les parties prenantes. En mars 2021, l'administrateur a publié sa décision en réponse au rapport de la SECU, plaçant le dossier en phase de suivi.

En juin 2021, le PNUD Maurice a préparé une réponse de la direction décrivant les mesures à prendre en réponse aux recommandations de la SECU. Ces mesures comprenaient l'organisation d'ateliers et de réunions consultatives avec les parties prenantes du projet afin d'examiner le projet de loi sur les zones humides, et la révision du cadre de gestion des risques afin de s'assurer que le projet reste conforme aux normes sociales et environnementales. L'équipe de la SECU continue de surveiller la mise en œuvre de la décision de l'administrateur.

Calendrier du processus



SECU0014 | Inde

Statut: Enquête

Projet: Enhancing climate resilience of India's coastal communities



En juillet 2020, le Democratic Traditional Fishers Workers Forum, en association avec Fridays for Future Andhra Pradesh, a déposé une plainte auprès de la SECU concernant un projet du Fonds vert pour le climat (GCF) mis en œuvre par le PNUD. Le projet est conçu pour améliorer la résilience des communautés côtières face au changement climatique par le biais d'une adaptation écosystémique. La conservation et la restauration des forêts de mangroves sont au cœur de l'approche écosystémique du projet.

Les plaignants affirment que la destruction des forêts de mangroves près de la ville portuaire de Kakinada dans l'Andhra Pradesh par le

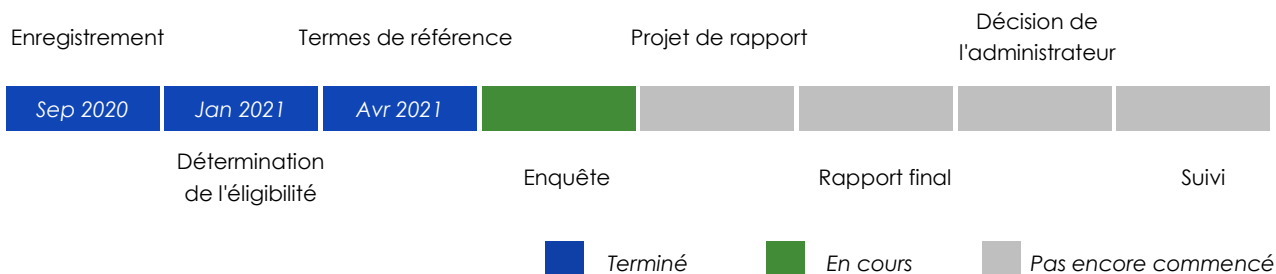
gouvernement de l'État entraîne la perte des moyens de subsistance des communautés de pêcheurs et des effets environnementaux négatifs pour les communautés locales, et que ces actes du gouvernement de l'État « vont à l'encontre de la protection de l'environnement et de la sauvegarde de l'équilibre écologique » dans le cadre du projet.



Rencontre avec des membres de la communauté à Kakinada

En avril 2022, l'équipe de la SECU s'est rendue en Inde pour rencontrer diverses parties prenantes. La SECU publiera son projet de rapport d'enquête au printemps 2023.

Calendrier du processus



SECU0015 | Kirghizstan

Statut: Suivi

Projet: Socioeconomic development of communities around radioactive sites in Kyrgyzstan



En septembre 2020, un groupe d'habitants du village de Kadji Sai, au Kirghizstan, a transmis sa plainte par l'intermédiaire d'un représentant, affirmant que le système d'approvisionnement en eau du village, remis en état dans le cadre d'un projet du PNUD, ne fournit pas d'eau potable propre et sûre. Le système étant la seule source d'eau potable du village, les plaignants craignaient d'être affectés à la fois par les contaminants présents dans l'eau et par les coûts supplémentaires liés à l'achat répété d'eau en bouteille ou d'équipements de filtration domestiques qui se bouchent fréquemment en raison d'une quantité excessive de résidus liés à la pollution.



Filtres à eau sales

En octobre 2022, la SECU a soumis le rapport d'enquête final à l'administrateur. L'enquête a révélé que le PNUD Kirghizstan n'avait pas consulté les communautés de manière adéquate pendant la phase de conception et lorsque des problèmes se posaient, et qu'il n'avait pas contrôlé et évalué la performance des activités de sous-projet, en particulier les effets sur l'approvisionnement en eau des communautés. La SECU a recommandé d'effectuer des analyses de tous les effets et impacts potentiels sur les ressources en eau et les bénéficiaires dans tous les projets futurs impliquant une extraction importante d'eau souterraine et/ou de surface, entre autres mesures.

En décembre 2022, l'administrateur du PNUD a publié ses recommandations indiquant que le gouvernement du Kirghizstan avait officiellement signé un instrument d'emprunt souverain pour une rénovation complète du système d'approvisionnement en eau dans un certain nombre de villages de la République kirghize, dont Kadji-Sai. L'administrateur a demandé au PNUD Kirghizstan et au bureau régional de prendre des mesures provisoires au cours des deux ou trois prochaines années, jusqu'à ce que le projet d'investissement plus complet soit achevé et permette d'approvisionner l'ensemble du village en eau salubre. Ces mesures comprennent des analyses du sol et des sources d'eau en plusieurs endroits, ainsi qu'une évaluation plus poussée afin d'identifier d'éventuelles solutions correctives pour l'approvisionnement en eau potable, entre autres activités.

Le dossier va maintenant entrer dans une phase de suivi au cours de laquelle la SECU surveillera la mise en œuvre des activités décrites dans la décision de l'administrateur.

Calendrier du processus



SECU0016 | Iraq

Statut: Classé

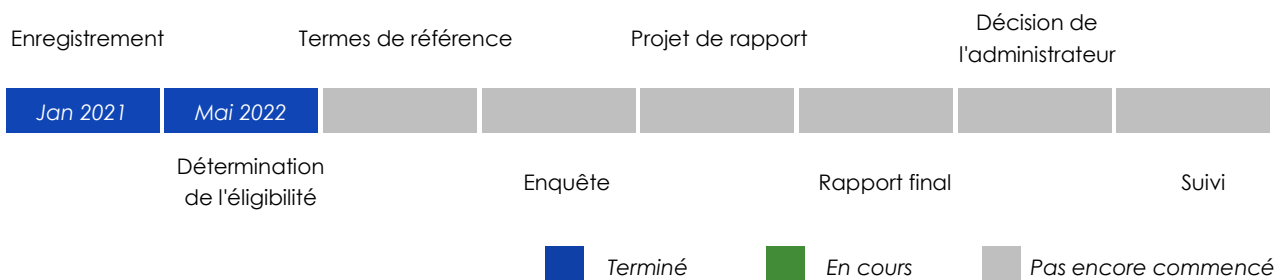
Projet: Funding facility for stabilization



En janvier 2021, un habitant de la ville de Fallujah a déposé une plainte concernant un projet d'infrastructure soutenu par le PNUD. La plainte indiquait qu'environ 25 à 30 familles risquaient d'être expulsées de leurs maisons dans la ville de Fallujah, près de l'Euphrate, pour faire place à une station d'épuration. Selon le plaignant, les familles vivaient sur ces terres depuis 2003 et avaient été encouragées par le gouvernement à s'installer dans la région en tant qu'agriculteurs. Le plaignant affirme qu'en janvier 2020, les familles ont commencé à recevoir des pressions de la part des autorités de la province et du sous-district pour qu'elles quittent la zone. Le plaignant a nié avoir reçu une quelconque offre d'indemnisation ou d'aide à la réinstallation de la part du gouvernement ou du PNUD.

En mai 2022, la SECU a déterminé que la plainte ne pouvait faire l'objet d'un contrôle de conformité, étant donné que les préoccupations du plaignant avaient été traitées par la modification des plans du projet par le PNUD Irak.

Calendrier du processus



SECU0017 | Colombie

Statut: Enquête

Projet: Sector privado y Agenda 2030



En mai 2021, la SECU a reçu une plainte d'Amazon Watch au nom d'ONG locales accompagnant la réserve indigène de Siona Buenavista et de l'Asociacion de Desarrollo Integral Sostenible Perla Amazonica ADISPA, représentant légal de la réserve campesino de Perla Amazonica en Colombie.

La plainte allègue que l'alliance du PNUD Colombie avec GeoPark, une société pétrolière et gazière latino-américaine, viole les engagements sociaux et environnementaux du PNUD, GeoPark ayant



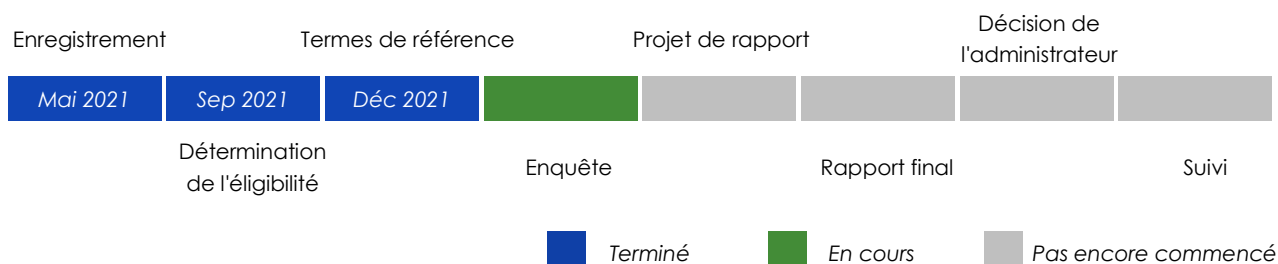
Réunion avec les dirigeants de la communauté

été accusée de violations des droits de l'homme et des normes environnementales.

Les plaignants affirment également que le PNUD n'a pas mené d'enquête appropriée sur l'entreprise avant la signature de l'accord et n'a pas consulté les groupes de la société civile concernés. Les plaignants ont affirmé que l'accord avec GeoPark était en conflit direct avec le projet « Amazonie durable pour la paix », un projet de conservation du PNUD auquel les communautés plaignantes participaient.

En décembre 2022, l'équipe de la SECU s'est rendue en Colombie pour rencontrer les plaignants, les équipes de projet et d'autres parties prenantes. La SECU publiera son projet de rapport au printemps 2023.

Calendrier du processus



SECU0018 | PAPP

Statut: Classé

Projet: PAPP
transboundary
wastewater
management in Attil /
Tulkarem governorate

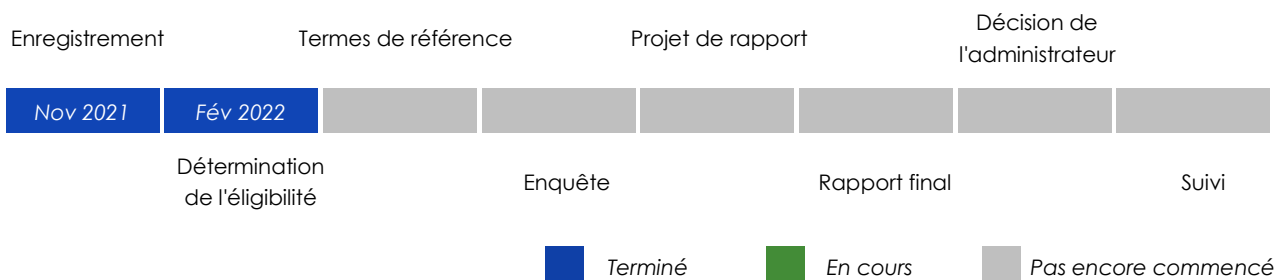


En novembre 2021, la SECU a reçu une plainte d'une source confidentielle concernant un projet de construction d'un système transfrontalier de gestion des eaux usées dans la municipalité d'Attil, dans le gouvernorat de Tulkarem. Le projet est soutenu par le Programme d'assistance au peuple palestinien (PAPP) du PNUD.

Le plaignant a affirmé que l'installation du système aurait un impact négatif sur ses propriétés et celles de ses voisins. Le plaignant a fait remarquer que, dans le cadre du projet, une canalisation d'eaux usées serait installée à travers leurs propriétés, pour laquelle ils n'ont pas donné leur consentement ou leur approbation.

Après confirmation par le représentant spécial de l'administrateur pour le PAPP que le gazoduc en question sera construit le long des principales routes publiques, la SECU a déterminé que la plainte n'était pas recevable en février 2022.

Calendrier du processus



SECU0019 | Mozambique

Statut: Classé

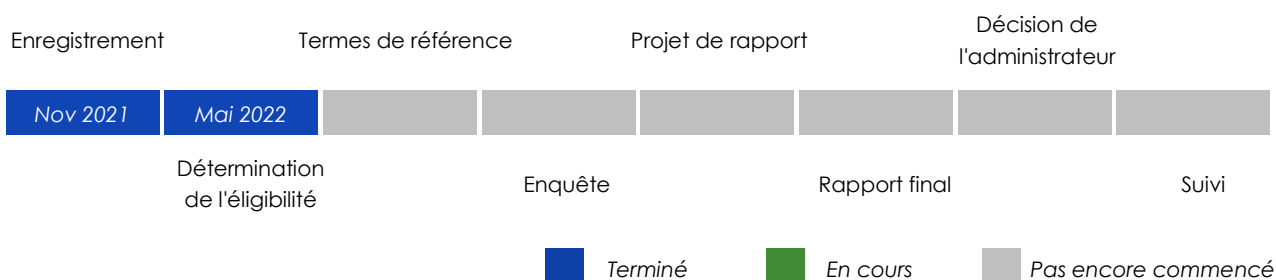
Projet: Mozambique recovery facility



En novembre 2021, la SECU a reçu une plainte de M. Lukas Schiebe de LevasFlor, concernant le programme « Mozambique Recovery Facility » (MRF). Le MRF est un projet du PNUD en partenariat avec le gouvernement du Mozambique pour un relèvement résilient après une catastrophe, développé après une série de cyclones dévastateurs qui ont frappé le pays. Le plaignant a fait part de ses préoccupations concernant les exigences du PNUD en matière d'approvisionnement et de traçabilité du bois utilisé pour la construction des maisons de réinstallation dans le cadre du MRF. Le plaignant a fait valoir que les produits en bois achetés par le PNUD devraient au moins être « traçables et certifiés selon les normes du Mozambique ».

En mai 2022, la SECU a déterminé que la plainte ne pouvait faire l'objet d'un contrôle de conformité, car la question de savoir si les pratiques d'achat dans le cadre du projet favorisaient la gestion durable des ressources n'était pas la cause du préjudice subi par le plaignant.

Calendrier du processus



SECU0020 | Afrique du Sud

Statut: Enquête

Projet: MoU between UNDP and Musina-Makhado Special Economic Zone



En juin 2022, les ONG sud-africaines Earthlife Africa et Living Limpopo ont déposé une plainte auprès de l'URNES concernant un protocole d'accord signé entre le PNUD Afrique du Sud et la Musina-Makhado Special Economic Zone State Owned Company (MMSEZ SOC). Dans cette plainte, les deux ONG représentent d'autres organisations locales et des personnes qui travaillent et vivent dans la région de Musina-Makhado.

Les plaignants affirment que les activités prévues dans la MMSEZ auront des répercussions importantes sur les sites sacrés et patrimoniaux, l'utilisation de l'eau, la pollution de l'air, le changement

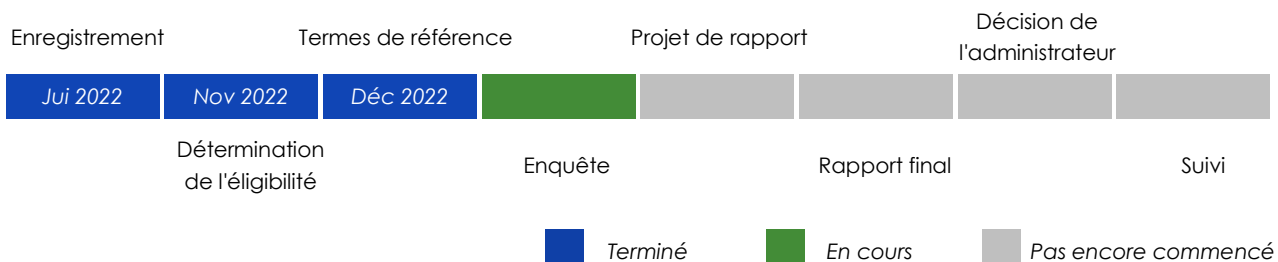


Réunion communautaire

climatique, la perte de biodiversité et de nombreux autres aspects sociaux et environnementaux pour les personnes vivant dans la région. Les plaignants affirment également que le protocole d'accord signé par le PNUD a causé, et continuera de causer, des dommages aux communautés et à l'environnement parce que ce protocole d'accord confère au projet MMSEZ « une légitimité, un prestige et un élan significatifs » étant donné le « prestige du PNUD en tant qu'organe des Nations Unies ».

La URNES a jugé la plainte recevable en novembre 2022. L'équipe de l'URNES se rendra en Afrique du Sud au cours du premier trimestre 2023 pour poursuivre la phase d'enquête.

Calendrier du processus



SECU0021 | Macédoine du Nord

Statut: Détermination de l'éligibilité

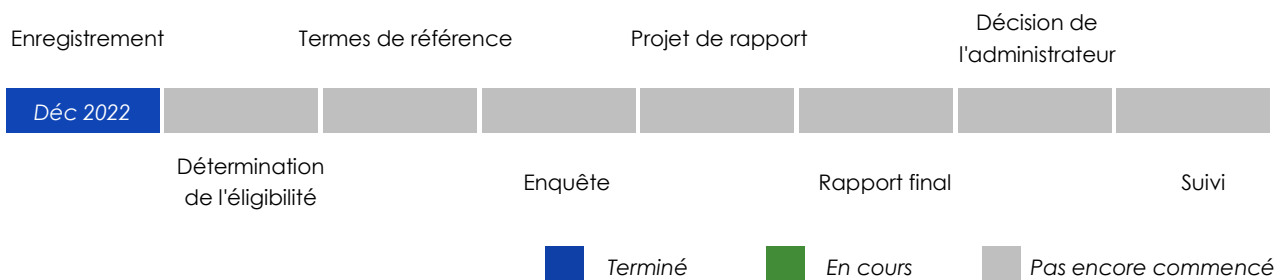
Projet: Integrated climate-resilient transboundary flood risk management in the Drin River basin in the West



En décembre 2022, Ohrid SOS, une initiative citoyenne locale, a déposé une plainte concernant la restauration du lit naturel de la rivière Sateska, entreprise dans le cadre du projet de gestion intégrée des risques d'inondation transfrontaliers et de la résilience au changement climatique dans le bassin de la rivière Drin dans les Balkans occidentaux (projet FRM Drin) du PNUD. . Le plaignant affirme que, bien que la réorientation de la rivière Sateska dans la région d'Ohrid vers son tracé d'origine soit bien conçue et nécessaire, elle est menée dans le cadre d'une évaluation des impacts sur l'environnement (EIE) de qualité médiocre. Le plaignant affirme que l'EIE n'a pas inclus d'études et d'analyses essentielles sur l'impact du détournement sur les eaux souterraines et le sol, entre autres.

En décembre 2022, l'URNES était en train de déterminer la recevabilité de la plainte.

Calendrier du processus





IAMNET

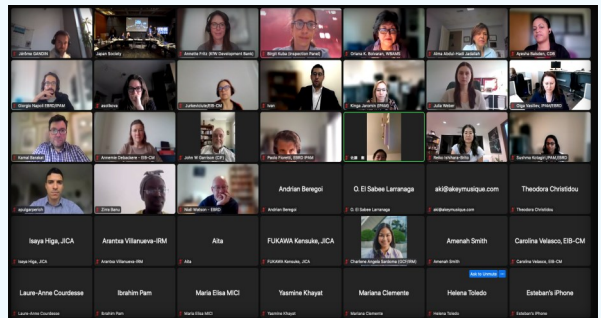
19e réunion annuelle de l'IAMnet

Après deux années de restrictions de voyage liées à la COVID, l'URNES a accueilli la 19^e réunion annuelle de l'IAMnet à New York en octobre 2022. Plus de 120 praticiens de 29 mécanismes indépendants de responsabilité (IAM) se sont réunis pour partager les meilleures pratiques, présenter des enquêtes récentes et discuter des nouveaux développements et des défis communs en matière de responsabilité.

L'événement de quatre jours comprenait plus de 20 sessions portant sur des sujets tels que les recours, la mesure de l'impact, le rôle des plaignants, la sortie responsable, les représailles, les mécanismes de règlement des griefs mis en place par la direction, et d'autres encore. En outre, Adam Shapiro, anciennement de Frontline Defenders, a animé une session de formation sur la manière d'anticiper les représailles contre les plaignants et d'atténuer les risques et les impacts des représailles.

L'événement comprenait également une journée des OSC animée par l'Accountability Counsel, au cours de laquelle les organisations de la société civile (OSC) ont identifié les bonnes pratiques et les solutions potentielles pour rendre les processus d'IAM plus efficaces pour les communautés touchées. L'Accountability Counsel a également présenté des données clés sur les principales questions de responsabilité. La journée s'est achevée sur les remarques de David Hunter, spécialiste en responsabilité à l'American University, qui s'est penché sur les progrès accomplis par les IAM au cours des trois dernières décennies et a appelé l'IAMnet à renforcer son rôle.

La URNES a été honorée d'accueillir cette réunion et continuera à collaborer avec l'IAMnet pour favoriser la coopération entre les IAM.



Participants en personne et virtuels



Session plénière



Journée des organisations de la société civile



Membres des équipes de l'URNES et du SRM



Discussion hybride



Formation par Adam Shapiro



Réception de réseautage

Conférence sur ‘Les mécanismes de responsabilité sociale et environnementale dans le système des Nations Unies’

En octobre 2022, l'URNES a accueilli la conférence « Mécanismes de responsabilité sociale et environnementale dans le système des Nations Unies ». Cette conférence visait à développer un réseau de mécanismes/fonctions de responsabilisation des Nations Unies et à favoriser la coopération et le partage des connaissances entre les praticiens des Nations Unies travaillant sur les questions de responsabilité sociale et environnementale. Des représentants de dix institutions des Nations Unies ont participé à la conférence virtuellement et en personne.

Au cours de cet événement de deux jours, les participants ont débattu de sujets tels que les caractéristiques essentielles que doivent présenter les mécanismes de responsabilité dans le contexte des institutions des Nations Unies et les défis auxquels ces dernières sont confrontées pour mettre en place des mécanismes efficaces. Cette conférence a aussi été marquée par une présentation de Mac Darrow du HCDH et du professeur David Hunter du Washington College of Law de l'American University, qui ont examiné les « éléments constitutifs » structurels nécessaires pour construire, planifier ou développer un mécanisme de responsabilité dans le contexte des Nations Unies. Les participants ont également eu l'occasion d'entendre l'Accountability Counsel et le Center for International Environmental Law (CIEL) sur la nécessité de mettre en place des mécanismes de responsabilité dans le système des Nations Unies, du point de vue de la communauté et de la société civile.

À la fin de la conférence, les participants ont décidé de former une communauté de pratique dans le cadre de leur intérêt commun à renforcer les mécanismes de responsabilité sociale et environnementale dans le système des Nations Unies.



SENSIBILISATION

Sensibilisation en personne au Liban

En juillet 2022, l'URNES a participé à un atelier régional avec des OSC de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) dans le cadre de l'assemblée générale de la Coalition Arab Watch qui s'est tenue au Liban. L'événement a rassemblé plus de 40 représentants d'OSC ainsi que des représentants du conseiller en conformité et médiateur de l'IFC, du mécanisme de l'AIBB pour les personnes affectées par les projets, du mécanisme de plainte de la BEI, ainsi que du mécanisme de responsabilité et du panel d'inspection de la Banque mondiale.



Au cours de cet événement de deux jours, l'équipe de l'URNES a présenté le mandat, les procédures et les études de cas de l'URNES. La URNES a également eu l'occasion de participer à des tables rondes afin d'explorer certains des défis les plus courants en matière de responsabilité et les moyens potentiels de les relever.

Webinaire pour le partenariat GRAM

La URNES et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) ont organisé un webinaire en octobre 2022 en tant que membres du partenariat GRAM (Grievance Redress and Accountability Mechanism), qui est dirigé par le Mécanisme de recours indépendant (IRM) du GCF. La URNES et le HCDH ont souligné l'importance d'intégrer les principes et les exigences en matière de droits de l'homme dans les politiques de sauvegarde et les mécanismes de règlement des griefs.



Le HCDH a présenté sa récente étude comparative des politiques de sauvegarde des institutions de financement du développement, qui examine l'importance de la prise en compte des droits de l'homme dans les politiques des institutions de financement du développement afin de contribuer à la réalisation des mandats et à l'autonomisation des communautés touchées par les projets.



RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL

Révision des directives en matière d'enquête

En 2021, l'URNES a lancé un examen formel de ses directives en matière d'enquête et des politiques et procédures associées. L'objectif de cet examen est de réviser les documents opérationnels de l'URNES sur la base des enseignements tirés au cours de ses huit années d'existence, afin de garantir que la mise en œuvre du mandat de l'URNES est adaptée à son objectif et conforme aux meilleures pratiques internationales dans le domaine des mécanismes de responsabilité indépendants (IAM).

Tout d'abord, l'URNES a dressé une liste des modifications potentielles des directives recueillies au fil des ans et a travaillé en interne pour élaborer un projet de modifications. Ensuite, l'URNES a organisé un panel d'experts externes pour fournir des conseils et des commentaires sur les révisions des directives proposées par le personnel de l'URNES. Voici les membres du panel :

1. Professeur Roxanna Altholz, École de droit de l'université de Berkeley
2. Professeur Daniel Bradlow, Université de Pretoria
3. Mme Delphine Djiraibe, Association tchadienne pour la promotion et la défense des droits de l'homme
4. Professeur David Hunter, American University, Washington College of Law
5. Dame Meg Taylor, ancienne vice-présidente, conseillère en conformité et médiatrice, IFC/MIGA

À la suite de la présentation des commentaires du panel en décembre 2021, l'URNES a travaillé en interne pour finaliser une version préliminaire des directives. En novembre 2022, l'URNES a publié le projet pour une période de consultation publique qui s'est achevée début janvier 2023. L'équipe de l'URNES est actuellement en train d'examiner les commentaires reçus afin de préparer le projet final des directives pour les enquêtes.

Travail consultatif

En 2022, l'URNES a réorganisé le cadre général de ses activités de conseil. Le mandat de l'URNES, tel qu'il est décrit dans les directives en matière d'enquête de l'URNES, autorise l'URNES à fournir des notes consultatives concernant des questions systémiques, à l'échelle de l'institution, ou des questions de politique qu'elle estime devoir être abordées, sur la base des leçons tirées des enquêtes sur le non-respect des normes sociales et environnementales dans des cas spécifiques, et d'autres sources.

L'équipe de l'URNES a organisé une série de séances de travail avec d'autres mécanismes indépendants de responsabilité, ainsi qu'avec d'autres équipes du Bureau de l'audit et des investigations du PNUD, afin de mieux comprendre les différentes approches et les meilleures pratiques en matière de conseil. Sur la base de ces conversations et de recherches approfondies, l'URNES a élaboré une note conceptuelle et une procédure opérationnelle standardisée (POS) afin de définir le cadre général et les lignes directrices pour la réalisation d'un travail de conseil dans le contexte du travail de conformité de l'URNES. En décembre 2022, l'URNES était dans la phase de sélection des sujets pour sa première note consultative, qui sera publiée en 2023.



A PROPOS DE L'URNES

Aperçu du processus d'examen de la conformité

L'URNES traite chaque plainte de manière indépendante, impartiale et transparente, en suivant pour chaque affaire une procédure établie. En premier lieu, l'URNES détermine si la plainte est éligible en vertu des critères suivants : L'activité a) est-elle liée à un projet ou un programme soutenu par le PNUD, b) soulève-t-elle des questions réelles ou potentielles relatives au respect des engagements sociaux et environnementaux du PNUD, et c) reflète-t-elle le fait que, du fait du non-respect par le PNUD de ses engagements sociaux et environnementaux, les plaignants peuvent être ou ont été lésés?

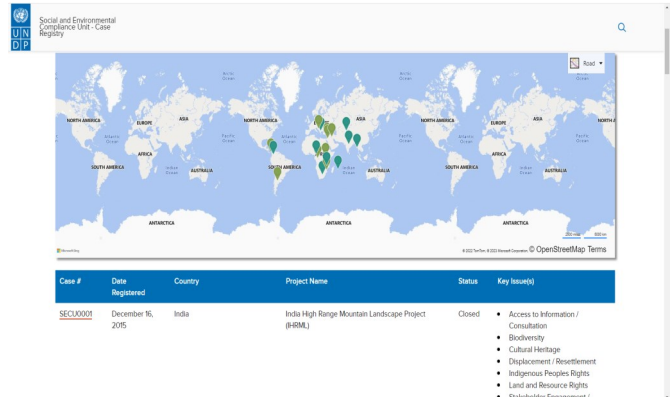
Si les critères d'éligibilité sont remplis, l'URNES examine alors si le PNUD respecte ses engagements sociaux et environnementaux concernant l'activité en question soutenue par le PNUD. Si une non-conformité est constatée, l'URNES recommande des mesures pour que le PNUD respecte à nouveau les NES et les autres politiques pertinentes. Le rapport final du URNES est soumis à l'Administrateur pour qu'il décide de la suite à donner aux conclusions et recommandations du URNES. Le rapport final est simultanément remis aux plaignants et rendu public.

Processus d'examen de la conformité



Registre de dossiers

Pour permettre au public d'accéder à un référentiel d'informations sur les dossiers, le site web de la SECU comprend un registre des dossiers qui montre tous les dossiers enregistrés, leur statut et tous les documents publics pertinents pour la vérification de la conformité. Le registre des dossiers a été récemment mis à jour, veuillez consulter le site <https://secu.info.undp.org/> pour voir le nouveau registre.



URNES Equipe

L'équipe est composée d'un responsable de la conformité, d'un chef d'unité, de quatre agents chargés de la conformité, d'un spécialiste d'archives et des politiques, et de deux chargés d'archives et de communication. L'unité est située au sein de la section des investigations du Bureau de l'audit et des investigations (OAI) et est supervisée par le directeur adjoint, chef des investigations, sous l'autorité du directeur du OAI.



Sensibilisation

Site internet du URNES

L'URNES s'engage à mener des enquêtes transparentes. Le site internet du URNES fournit toutes les informations essentielles sur ses activités, et d'informations sur la soumission d'une demande ou d'une plainte. Veuillez consulter notre site internet à l'adresse suivante : www.undp.org/secu

Missions de sensibilisation

L'URNES organise régulièrement des rencontres de sensibilisation avec les organisations de la société civile (OSC) et les communautés dans les régions où le PNUD gère un important portefeuille de projets. Ces rencontres sont des réunions virtuelles ou en personne avec les OSC pour expliquer le mandat du URNES et comment la contacter. Les OSC ont également la possibilité de solliciter des réunions individuelles avec l'équipe du URNES pour discuter de questions spécifiques.

Vidéo de présentation

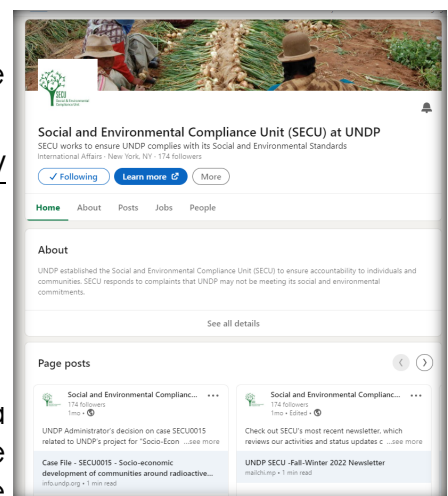
Afin de cibler les parties prenantes potentiellement affectées par les activités du PNUD au-delà des activités de sensibilisation en personne, le URNES a créé une [vidéo](#) sous-titrée et traduite en dix langues, qui explique les missions, le mandat et les procédures de saisine du URNES. Cette vidéo est disponible sur notre site internet susmentionné.

Réseaux sociaux

Pour plus d'informations sur le URNES, veuillez visiter notre site internet mentionné ci-dessus

- LinkedIn: www.linkedin.com/company/undp-secu/about/
- Facebook: www.facebook.com/SECU.UNDP/
- Twitter: www.twitter.com/SECU_UNDP

Nos comptes sur les réseaux sociaux fournissent des mises à jour sur les activités du URNES et une plateforme de dialogue avec le public par le biais de messages et de



Profil LinkedIn d'URNES

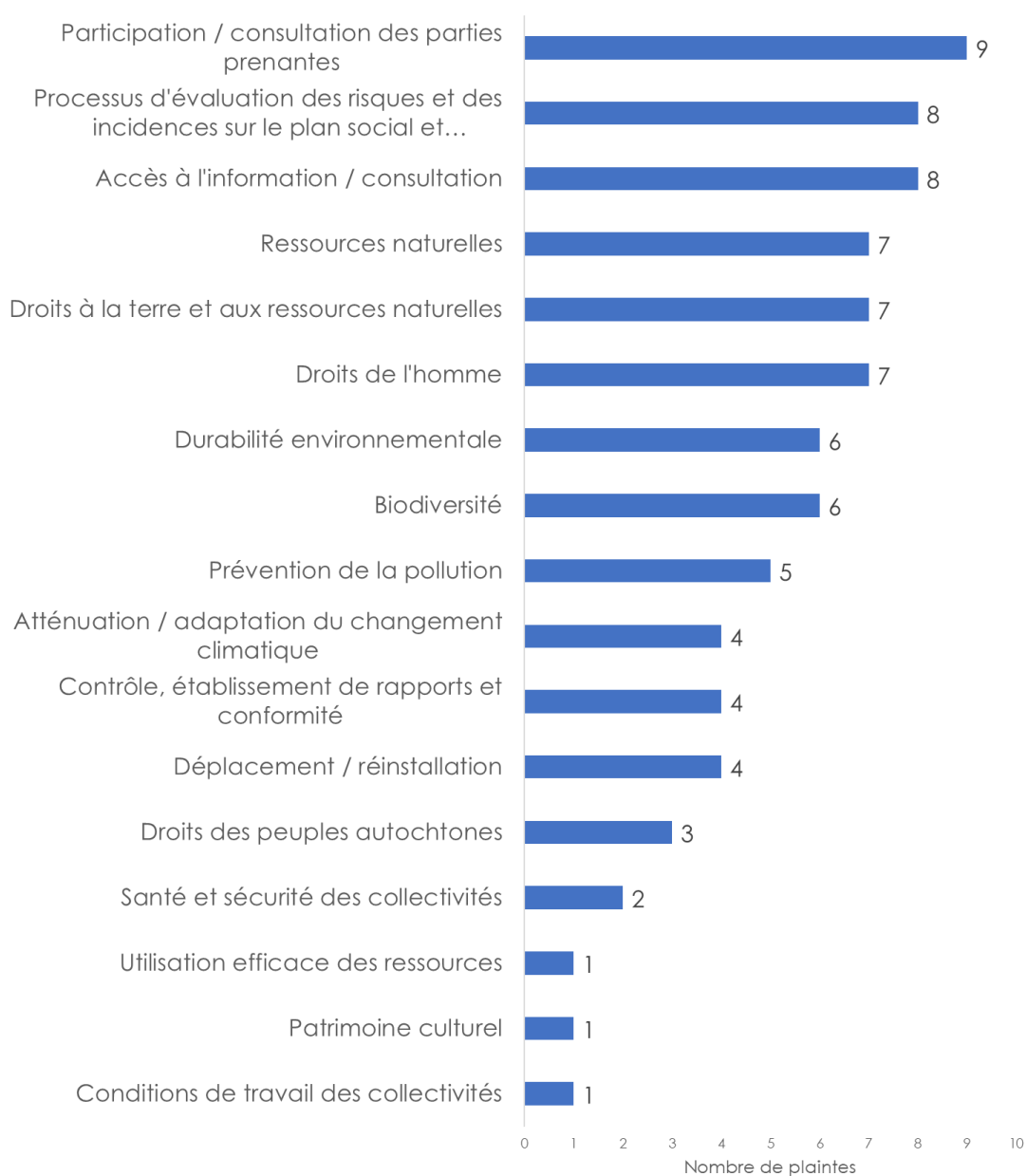


ANNEXE

Annexe - Aperçu des dossiers en cours

Les graphiques ci-dessous présentent une vue d'ensemble des 10 dossiers actifs de l'URNES au 31 décembre 2022.

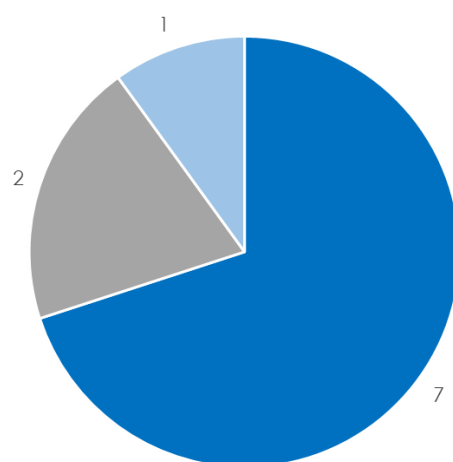
Principales questions soulevées dans les plaintes



Annexe - Aperçu des dossiers en cours

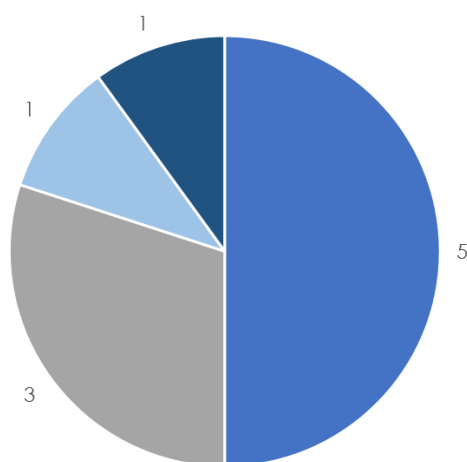
Les graphiques ci-dessous présentent une vue d'ensemble des 10 dossiers actifs de l'URNES au 31 décembre 2022.

Type de plaignant



■ Organisation de la Société Civile ■ Individuel ■ Organisation communautaire

Principale source de financement



■ Fonds verticaux ■ Gouvernement ■ A déterminer ■ Entreprise privée

